

## Comité des études de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines Relevé de séance, 11 juillet 2022

**12 membres élus présents ou représentés. Le quorum de 15 n'est pas atteint :**

### **Collège A**

DURAFOUR Jean-Michel, ROCHE Thierry

### **Collège B**

DEBUICHE Valérie, FERRADOU Carine, GRANDCLEMENT Antoine, MASEITTI Arnaud, MESLI Nadia

### **Collège IATSS**

BONNEFOND Cathy, CESARI Sandrine, DA SILVA ALVES Mathilde, GASTIGAR Arnaud, HERBRETEAU Hélène

### **Collège Usagers**

### **Présidence**

DEBUICHE Valérie

### **Invités**

BARDET Romaric, BESANCON Laurence, BUSTANY Martine, CHUPIN Marine, EL MIRI Mustapha, GONTERO-LAUZE Valérie, LONGAVESNE Emmanuelle, PROVOST RODRIGUEZ Margaux, REBULL Gilles, SABATIER François, VIVIES Monique

### **Représentés ou excusés**

APOSTOLIDIS Thémistoklis, BALANSARD Anne, GADAL Sébastien, GIRANDOLA Fabien, LAPERRIERE Vincent, LUCIANI Sabine, MANZARI Francesca, PROMSOPHA Gwendoline, THUILIER Odile

## **Ordre du jour**

- 1- Dream-U : point d'information**
- 2- Calendrier universitaire 2022/23 dérogatoire master Sciences cognitives**
- 3- Bilan des enquêtes sur les formations - OVE**
- 4- Bilan Parcoursup**
- 5- Prime pour l'engagement pédagogique**
- 6- CPES avec le lycée Thiers**
- 7- Groupe de travail Panorama – Dream-U**
- 8- Nouvelle offre de formation : discussion au sujet de la MTU, de l'OPN et de la 2<sup>ème</sup> session**

Les power point projetés en séance figurent en annexe du présent document.

### **1- Dream-U : point d'information**

Marine Chupin et Margaux Provost-Rodriguez présentent le catalogue des dispositifs pour l'amélioration de la réussite étudiante : parcours rentrée, dispositifs qui peuvent être adossés aux UE de licence, de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année (page ametice : <https://view.genial.ly/62b892f9620cb200193b7ca7>). Ces ressources sont accessibles à tous les enseignants, et peuvent être utilisées librement dans leurs cours, ceux-ci restant privés.

Le CIPE organise une présentation de la nouvelle plateforme moddle et une formation à celle-ci le 30 août.

Présentation du quizz qui peut être utilisé dans le cadre de la MTU, page ametice : <https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=92879>.

## **2 - Calendrier universitaire 2022/23 dérogatoire master Sciences cognitives**

Ce calendrier est présenté hors délai en raison de difficultés de personnel. Ayant été expertisé par la scolarité, il est acceptable.

Vote : pour à l'unanimité

## **3 - Bilan des enquêtes sur les formations - OVE**

Laurence Besançon présente les enquêtes pilotées par l'OVE pour l'évaluation des formations. Ces enquêtes se déroulent selon un rythme et une méthodologie donnés par le ministère (IP à 6 mois pour les licences pro, 18 et 30 mois pour les masters).

A la demande de la direction d'ALLSH, toutes les formations ont été évaluées en 2021-2022, contrairement à l'an dernier, en raison des mesures sanitaires. Cette généralisation de l'évaluation va être systématisée à AMU à partir de 2023-2024.

Le 15 avril 2022, plus de 12 000 étudiants ont été sollicités par email, puis reçoivent systématiquement les résultats.

Le taux de de réponse est bon : 44%, il augmente au fur et à mesure du niveau d'années d'études.

Un rapport pdf est mis à disposition avec l'ensemble des indicateurs et les tribunes libres sur intramu : [https://sphinx.univ-amu.fr/EFEE/COM\\_EF2122\\_TC\\_AMU/WR\\_TC\\_AMU\\_2122.htm](https://sphinx.univ-amu.fr/EFEE/COM_EF2122_TC_AMU/WR_TC_AMU_2122.htm)

Les résultats globaux sont filtrables, sur la gauche de l'écran figurent différents onglets.

L'affichage sur le site web grand public d'amu donne des données assez agrégées, à l'échelle d'AMU ou de la composante.

L'OVE est demandeur de retours pour faire évoluer les évaluations, présenter les résultats dans les conseils de perfectionnement par exemple.

## **4 - Bilan Parcoursup**

Les chiffres figurent dans le powerpoint en annexe. Le traitement des dossiers hors calcul représente une masse de travail considérable pour laquelle des moyens seront demandés par la direction de l'UFR.

## **5 - Prime pour l'engagement pédagogique**

Le périmètre des candidatures est restreint par rapport à l'an dernier, en raison de la mise en œuvre du RIPEC.

## **6 - Convention CPES**

Présentation du projet de mise en œuvre pour la rentrée 2023/2024 du cycle préparatoire à l'enseignement supérieur avec le lycée Thiers à Marseille.

L'objectif est de proposer à 35 étudiants une spécialisation progressive dans l'enseignement supérieur avec une proportion des cours qui augmente progressivement du lycée vers l'université (70% au lycée /30% à l'université en L1, 50%/50% en L2, 30%/70% en L3).

## **7 - Groupe de travail panorama Dream-U**

L'objectif de ce groupe de travail est de renforcer les liens entre les enseignants du secondaire et ceux de l'université, doctorants compris.

Projets de dispositifs mis en place à la rentrée 2023 pour les étudiants qui redoubleraient leur L1 :

- intégrer dans quelques mentions un accompagnement au projet personnel, avec une aide au travail personnel
- valoriser l'année de redoublement en L1 (et ne plus proposer de licences en 4 ans) en complétant les emplois du temps
- inciter les étudiants à rester sur site en leur proposant des mesures collectives pour des groupes constitués, ceci afin de lutter contre l'individualisme. Les UE numérotées

seraient de plusieurs natures : sport, engagement, soutien, ... Elles seraient spécifiques à certains départements, ou trans-départements, selon les effectifs attendus.

Au cours de la discussion, il apparaît que :

- les difficultés ne sont pas nécessairement disciplinaires, mais liées à l'expression française, à l'absence de méthode pour la recherche de documents, à la prise de notes.
- le soutien entre les pairs devrait être développé pour que les étudiants soient moins isolés.
- il serait intéressant de s'appuyer sur les associations étudiantes.
- il serait souhaitable de prendre en compte les facteurs sociaux qui agissent sur les facteurs d'échec : l'éloignement (transport et logement), le travail, en s'appuyant sur les travaux des sociologues.

Actuellement, les étudiants redoublants peuvent avoir le statut « AJRE » (Ajourné redoublant) sur proposition des jurys de diplôme, ce qui leur permet de suivre certaines des UE de 2<sup>ème</sup> année. Cette possibilité d'anticipation sur des UE de L2 semble être un échec : peu d'étudiant choisissent de suivre des UE, et quand ils le font, ils échouent fréquemment aux examens ou n'y participent pas.

Le dispositif de soutien pourrait devenir obligatoire pour tous les redoublants, sauf dérogation.

Le groupe de travail Panorama / Dream-U sera reconduit en septembre, les participants seront renouvelés en partie. Les personnes qui voudraient participer peuvent se manifester à la direction formation d'ALLSH.

## **8 - Questions sur la mise en œuvre de la nouvelle accréditation, réflexions sur la MTU, l'OPN et la 2<sup>ème</sup> session**

### **MTU**

Il est nécessaire que l'UFR fixe les connaissances et compétences attendues dans le cadre de cette UE. La MTU est souvent de la méthodologie disciplinaire, qui pourraient être déclinée en compétences sur l'expression écrite.

Les enseignants pourraient dégager du temps en utilisant les outils transverses Dream-U, dont l'accompagnement pourraient être assuré par les tuteurs étudiants. L'accompagnement à la lecture d'articles et d'œuvres pourrait être également envisagée.

Projet : identifier un référent MTU dans chaque formation pour avoir une harmonisation de cette formation sans uniformisation.

Les ateliers de français, actuellement facultatifs et bonifiés, pourraient être associés aux UE MTU.

### **OPN**

Aussi bien sur la partie orientation professionnelle que sur la partie numérique, le volume de travail est en inadéquation avec le poids en crédits selon les étudiants, qui considèrent que les perspectives professionnelles ou de réorientation ne sont pas suffisamment développées.

Sur la partie numérique, il faudrait définir au sein de l'UFR les niveaux PIX auxquels les étudiants devraient accéder. Le niveau attendu pourrait être adapté mention par mention.

Dans le cadre du nouveau contrat, l'OPN pourrait être scindée en deux :

- 2 x 3 crédits seraient dédiés aux outils numériques. Le contenu pourrait être variable selon les mentions.
- l'orientation professionnelle serait positionnée en L3 (2 x 3 crédits), et pourrait être remplacée par un stage. Les stages pourraient être réalisés sous un rythme d'alternance dans certaines disciplines, afin de ne pas désorganiser les emplois du temps. Les enseignements sur l'orientation professionnelle ont vocation à aider les étudiants ALLSH à prendre conscience qu'ils ont un potentiel valorisable pour leur insertion.

### **2<sup>ème</sup> session**

Le bilan des modalités actuelles étant peu encourageant, il est nécessaire de réfléchir à des dispositifs qui ne répètent pas la 1<sup>ère</sup> session ; la 2<sup>ème</sup> session ne peut plus être qu'une duplication allégée.

Il faut toutefois éviter que les dispositifs de 2<sup>ème</sup> session conduisent les étudiants à désertier la 1<sup>ère</sup> session qui serait jugée comme trop exigeante. Le passage en CCI pourrait être la règle pour les formations dont les effectifs le permettent.

Dans le cadre du contrat 2024-2028, l'évaluation par blocs de connaissances et de compétences (BCC) devra être construite. Les blocs imposeront une contrainte d'organisation, mais changeront certainement peu nos pratiques.

Un BCC est le regroupement d'UE avec la définition des compétences. Les BCC ne se compensent pas entre eux.

Valérie Debuiche remercie les membres pour leur participation au comité des études, et leur souhaite un bon été avant le comité des études restreint qui se tiendra le 2 septembre.

*La séance est levée à 12h.*



**Valérie DEBUICHE**

Vice-doyenne en charge de la formation

**Annexes :**

- Annexe n°1 : Power point du comité des études
- Annexe n°2 : Power point Dream-U
- Annexe n°3 : Power point Laurence Besançon

Annexe n°1



## Comité des études 11 juillet 2022

### Ordre du jour

Dream-U : catalogue	Pour présentation
Calendrier universitaire dérogatoire master Sciences cognitives 22/23	Pour délibération
Bilan des enquêtes sur les formations et les enseignements (Laurence Besançon)	Pour présentation
Bilan Parcoursup	Pour information
Prime pour l'engagement pédagogique	Pour information
CPES Thiers	Pour information
Groupe de travail Panorama/Dream-U	Pour information /discussion
Nouvelle offre de formation : discussion au sujet de la MTU, de l'OPN et de la 2ème session	Pour information /discussion

## Dream-U : présentation

Par Marine Chupin et Margaux Provost-Rodriguez

## Calendrier universitaire dérogatoire master Sciences cognitives 2022-2023

Besoin d'un calendrier dérogatoire pour rendre les périodes d'examen compatibles entre les UFR ALLSH et Sciences



## Bilan des enquêtes sur les formations et les enseignements

Par Laurence Besançon

## Bilan sur Parcoursup

Statistiques au 07/07/2022 :

3652 propositions d'admission acceptées définitivement  
1405 propositions d'admission acceptées non définitivement  
Taux de remplissages des formations : 67%  
Nombre de places : 5449

Calendrier :

Du 2 juin au 15 juillet : phase d'admission principale  
Du 23 juin au 16 septembre : phase d'admission complémentaire

**Fermeture de nos services durant la pause estivale.**

Difficulté :

Dossiers hors-calculs en psychologie → 7000 dossiers  
Aucune aide du Rectorat malgré une demande anticipée (nov 2021) et renouvelée, y compris par la vice-présidence formation  
La scolarité (Mélanie Hanquart) a traité l'essentiel des dossiers (sauf 100 qui ont été traités par la DETU de psychologie, Bouchra Zouhri).

## Prime pour l'engagement pédagogique

### Calendrier :

- **20/07** : Retour des dossiers de candidatures
- **02/09** : Présentation des dossiers expertisés en comité des études restreint distanciel et classement
- **08/09** : Présentation des dossiers et classement en CUFR

### Bénéficiaires :

« Sont éligibles tous les enseignants relevant d'un statut du premier ou second degré (PE, PRAG, PRCE...) ou assimilés (CDI LRU).

Parmi les personnels enseignants-chercheurs, seuls sont éligibles les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires titulaires, ainsi que les enseignants-chercheurs non titulaires (CDI LRU).

Le versement de la PEP est compatible avec le versement des autres primes (PRP et PCA).

Elle n'ouvre droit à aucune décharge de service. »

### PEP et PEDR :

« Les personnels dont la PEDR est arrivée à son terme le 30/09/21 pourront déposer une demande de prime individuelle dès la campagne d'attribution 2022.

Les personnels dont la PEDR arrivera à son terme le 30/09/22 ne pourront pas déposer une demande de prime individuelle en 2022 : en raison du délai de carence prévu par le décret n° 2021-1895 du 29/12/2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs. Ces agents pourront demander la prime individuelle à partir de la campagne d'attribution 2024. »

## Présentation du CPES Thiers

Par Virginie Culoma Sauva



## Groupe de travail Panorama/Dream-U

### Connexion de ces deux PIA (projet d'investissement d'avenir)

PANORAMA: « Pour l'Accompagnement à l'Orientation et à la Réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon » → Lien Bac-3/Bac+3

DREAM-U : « Dessine ton PaRcours vers la REussite à Aix-Marseille Université » → Licence

**Panorama** : SUIO, lycée partenaires, étudiants émissaires, dispositifs d'immersion

**But du GT** : Renforcer le lien avec les enseignant-e-s du secondaire

- Connaissance de nos filières par leurs lycéen-ne-s
- Identification en amont des futur-e-s étudiants-e-s en difficulté (test d'auto-positionnement, choix des spécialités, notes au bac → Parcoursup, etc.)
- *Projet : collaboration EC/enseignant-e du 2<sup>re</sup> avec une classe ou un groupe d'élèves (par ex, travail annuel sur une notion de philosophie, sur la lecture d'une œuvre du corpus littéraire « canonique », etc.) → implication de nos doctorant-e-s sur l'année + venue des élèves sur site pour un événement lié à la recherche (par ex, JE)*

**Lien avec Dream-U : à la rentrée 2023 (pour quelques mentions)**

- Intégration dès le S1 des L1 dans un dispositif d'aide au travail en présentiel (dispositif d'accompagnement → ORE)
- Valorisation de l'année de redoublement de L1 → compléter l'emploi du temps / maintenir la présence sur le Campus / UE surnuméraires dans la discipline / activités (sport, culture, engagement) / soutien

## Nouvelle offre de formation : discussion

### MTU

Objectif : harmoniser sans uniformiser

Requis généraux : expression écrite, maîtrise du numérique, prise de notes, organisation du travail, codes sociaux (politesse, par ex)

### OPN

Séparer les deux éléments

L2 : ON (= outils numériques)

L3 : PPO (= projet professionnel et orientation)

### 2ème session

Bilan peu encourageant : peu se présentent à la 2<sup>e</sup> session, et peu y réussissent

Réflexion en termes de « 2<sup>e</sup> chance »

Nécessité de penser l'évaluation en BCC

Solution : le CCI pour les effectifs qui le permettent ?



Merci et à l'année prochaine !

Annexe n°2

**DREAM\*U**

*Dessine ton paRcours vERS la réussite à Aix Marseille Université !*



# Avancée du projet

## Catalogue des ressources DREAM-U

Catalogue du projet présentant les [ressources](#) créées



## Page AMeTICE "Mon arrivée à l'université"

Page destinée aux étudiants de Licence 1, avec des quiz et informations utiles sur l'université

DREAM\*U

2



# Le catalogue

## DREAM ★ U

Dessine ton parcours vers la réussite



### SOMMAIRE

- Unités d'enseignements →
- Professionnalisation des licences →
- Outils pédagogiques →
- Dispositif de rentrée →

DREAM\*U

3



## « Mon arrivée à l'université »

Accompagner les étudiants vers la réussite  
en les aidant à mieux connaître leur  
université.

DREAM\*U

4

# Merci pour votre écoute !



ANR-18-NCUN-0003

Annexe n°3

Aix\*Marseille université  
*Socialement engagée* : ENQUÊTE

EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS

## Evaluation des formations en ALLSH

Comité des études – 11 juillet 2022

- ✓ **Bilan de la campagne d'évaluation de la formation 2021-2022**
- ✓ **Les données mises à disposition**

## La campagne EFEE 2021-2022

- **Evaluation de la formation :**

178 mentions évaluées contre 14 l'année dernière.  
Evaluation massive suite au constat du manque de données (HCERES)  
Lancement le 15 avril, avec 4 semaines de recueil  
Questionnaire commun à toutes les formations d'AMU

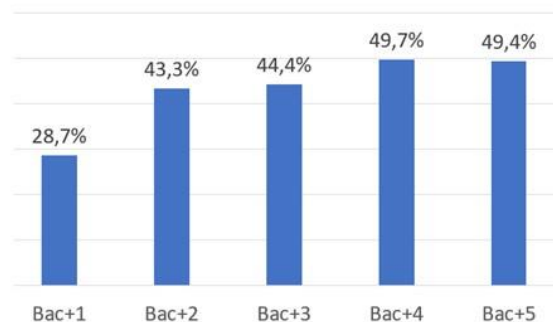
- **Evaluation des enseignements**

Une trentaine (à la demande)

- **Etudiants sollicités par mail :**  
12 162 étudiants sollicités par mail

- **Taux de réponse moyen en semestre impair :**




44,1% (45,3% pour AMU)



## Les résultats mis à disposition

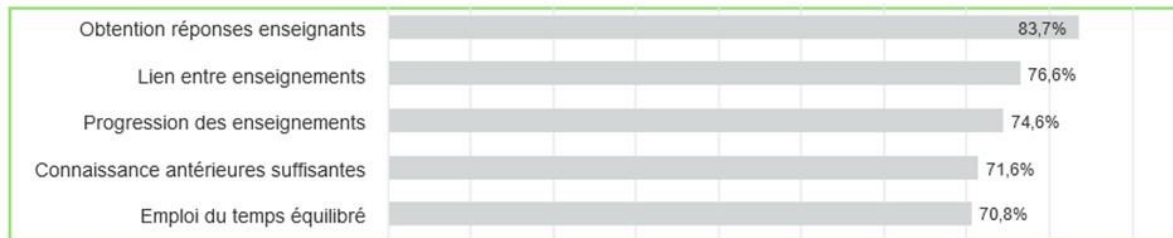
- ✓ **Par mail : des résultats par formation** envoyés par mail au responsables de formation et a la Vice-doyenne formation, à la clôture des enquêtes. Ils contiennent l'ensemble des indicateurs, et les commentaires des répondants.
- ✓ **Sur IntrAMU :**  
Des résultats à l'échelle de l'UFR, filtrables par parcours type et niveaux d'études  
[https://sphinx.univ-amu.fr/EFEE/COM\\_EF2122\\_TC\\_AMU/WR\\_TC\\_AMU\\_2122.htm](https://sphinx.univ-amu.fr/EFEE/COM_EF2122_TC_AMU/WR_TC_AMU_2122.htm)
- **A noter** : les données des enquêtes d'*insertion professionnelle* s'y trouvent aussi !!!
- ✓ **Sur le site d'AMU** : des données grand public à l'échelle des composantes
- ✓ **Sur les mails étudiants** : une synthèse des résultats

## Les résultats à l'échelle de l'UFR (internet + intranet)

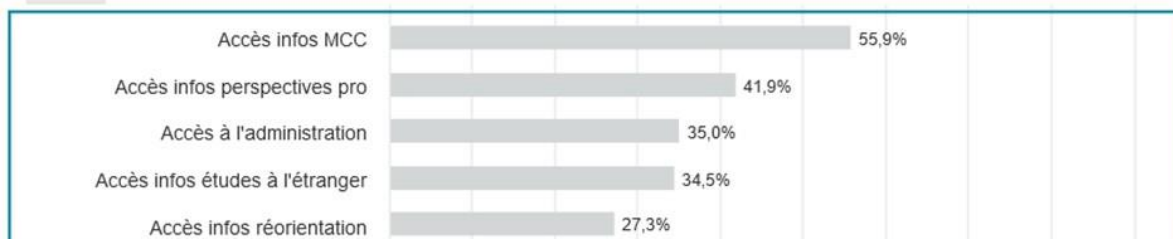
- **Indicateurs de satisfaction des 4 blocs du questionnaire** : satisfaction générale, satisfaction quant au contenu de le formation, à l'organisation des formations, à l'accès aux informations au sein de la formation.
- Satisfaction générale : **73,9%** des répondants sont satisfaits ou très satisfaits
-  • Contenu de la formation : **75,2%** de satisfaction
  -  • Organisation de la formation : **60,3%** de satisfaction
  -  • Accès aux informations : **60,3%** de satisfaction

## Les top 5 positifs et à améliorer

- **Les 5 items les mieux évalués** (% de satisfaits et très satisfaits)



- **Les 5 items les moins bien évalués** (% de satisfaits et très satisfaits)



## Valorisation des données

- Ces retours répondent-ils à vos besoins ?
- Comment vous aider davantage dans l'exploitation des ces données ?



## ✓ Les données de l'insertion professionnelle

## Les enquêtes pilotées par l'OVE

- 2 niveaux : Licence pro, Master
- 3 temporalités : 6 mois, 18 mois (uniquement alternance), 30 mois
- Données en accès libre à l'échelle des parcours-type (données d'intérêt national)
- Libre à vous de mettre le lien détaillé sur vos sites respectifs
- Fin juin / début juillet 2022 : résultats complets des suivis à 6, 18 et 30 mois pour les diplômés de LP et de Master

[https://sphinx.univ-amu.fr/Enquetes8m/RES\\_6M\\_MASTER\\_2021/WR\\_interne\\_IP6\\_Master\\_2021.htm](https://sphinx.univ-amu.fr/Enquetes8m/RES_6M_MASTER_2021/WR_interne_IP6_Master_2021.htm)

## Exemple d'indicateurs de l'emploi selon le profil

- Suivi à 6 mois des diplômés de Master en ALLSH



Merci !